

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS



DOSSIER :

CHENÔVE SUR UN PLATEAU

ÉTÉ 2022

 [villedechenove](https://www.facebook.com/villedechenove)

 [villechenove](https://www.instagram.com/villechenove)

[ville-chenove.fr](https://www.ville-chenove.fr)

Ville de
> CHENÔVE

SOM – MAIRE

PAGE 4 À 5

Journée Mondiale du Vélo

PAGE 6 À 7

Vacances pour tous
à Chenôve

PAGE 8 À 9

Saison culturelle #9 :
Le Cèdre prépare sa rentrée

PAGE 10 À 11

Commémoration :
Parcours de mémoire 1939-1945

PAGE 12 À 13

Participation citoyenne en actes

PAGE 14

Cadre de vie

PAGE 15 À 21

Dossier :
Chenôve sur un Plateau

PAGE 22 À 23

Tribunes libre expression

PAGE 24 À 25

Coup de coeur de la Bib'
Les rendez-vous de la Bib'

PAGE 26 À 27

Agenda
Réunions et permanences de quartier

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 300 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange, Émilie Billot
Rédaction : Mélanie Guillaume, Suzanne Lavergne,
Cécile Martin, Aude Moulin, Pauline Tylnski
Infographie : Direction de la communication
Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquél
Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin,
21121 Fontaine-lès-Dijon
Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution | **Tirage** : 7500 exemplaires
Magazine édité le 24/06/2022

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



ÉDITO

ROMPRE AVEC LE QUOTIDIEN ET PROFITER TOUS DE LA PAUSE ESTIVALE

Avec la venue de l'été, se termine une année scolaire bien chargée d'un point de vue sanitaire, scolaire et électoral. Pour rompre avec le quotidien, c'est à cette période que chacune et chacun s'accorde traditionnellement un peu de détente, un peu de repos ou un peu de vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en prendre et/ou de pouvoir partir.

À Chenôve, depuis plusieurs mois, l'équipe municipale et les services préparent l'été 2022 afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions. Alors que la vie « normale » reprend ses droits et que les nombreux événements culturels, sportifs, familiaux et conviviaux peuvent à nouveau se tenir, la Ville et ses partenaires proposent, cette année encore, pour celles et ceux qui restent et qui ont aussi besoin d'évasion, un programme riche d'activités sportives, artistiques, culturelles. Avec le dispositif « Vacances pour tous », vous pourrez profiter d'une offre tournée vers la nature, la re-découverte de notre patrimoine et des richesses de notre ville. Toujours à des tarifs adaptés aux moyens des familles, afin que les vacances riment avec plaisir pour chacune et chacun d'entre vous, quel que soit votre âge ou votre condition sociale.

Alors que les vacances débutent à peine, la majorité municipale œuvre à une rentrée scolaire 2022 réussie ! Mobilisée pleinement avec les agents des services municipaux, différents travaux sont en cours dans notre ville, dans les bâtiments communaux et dans les écoles pour améliorer votre cadre de vie, l'accueil et le bien-être des enfants dès les premiers jours de septembre. Les 10 engagements et les 120 propositions de notre programme municipal pour Chenôve sont en cours

de réalisation. À cette heure, plusieurs mesures phares sont déjà réalisées, comme le retour du marché dominical en plein centre-ville, l'instauration d'une mutuelle municipale, ou la désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'École Bourdenières. D'ici à 2026, nous poursuivrons avec la création d'un parc végétalisé de 2 hectares en cœur de ville, la mise en place d'un observatoire de la Laïcité, la construction du Gymnase du Mail ou encore le réaménagement du secteur Kennedy. Autant de projets structurants que nous faisons avancer dans un contexte politique national inquiétant, à l'aube de ce nouveau quinquennat, où il nous faudra rester vigilants, plus que jamais, à la détresse sociale des plus fragiles et aux difficultés du quotidien d'un nombre de plus en plus important de concitoyens.

Mais d'ici là, il est important de consacrer cette période estivale au repos autant que possible. Les « Vacances pour tous » mises en place par la municipalité permettront aux enfants, aux adolescents, à toutes les familles de notre ville de passer un bel été sur place et/ou en dehors de la commune, au gré de leurs envies. Sans compter les différents espaces de nature et îlots de fraîcheur présents dans notre ville, le Plateau de Chenôve en premier lieu, où vous pourrez vous détendre et vous ressourcer en profitant des bienfaits de notre environnement.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été 2022 !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

JOURNÉE MONDIALE DU VÉLO

LES CHENEVELIERS EN SELLE !



UNE JOURNÉE FESTIVE POUR (RE)DÉCOUVRIR LE VÉLO

En 2018, l'ONU a proclamé le 3 juin date officielle de la Journée Mondiale du Vélo. En 2022, Chenôve s'est associée pour la première fois à cet événement. Cet après-midi a été l'occasion de valoriser la pratique du vélo, alliant sport, santé et écologie dans cette période importante et décisive pour la transition écologique.

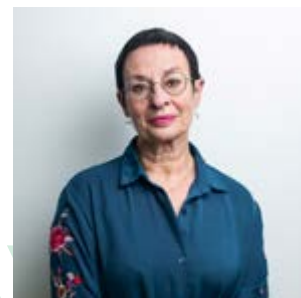
Débutants, curieux ou grands adeptes de la bicyclette, les Cheneveliers ont pu profiter des stands et ateliers proposés au sein du village-animation installé sur l'Esplanade de la République le vendredi 3 juin dernier.

Ce fut l'occasion pour l'Office Municipal des Sports, l'Union Cycliste de Chenôve et le Chenôve Triathlon Club de faire (re)découvrir aux Chenevelièrès et aux Cheneveliers les bienfaits du vélo au moyen d'une balade de dix kilomètres dans la ville. Pour les moins téméraires, des stands d'informations étaient proposés tels que ceux de Divia Mobilités et de Dijon Métropole pour découvrir les différentes solutions de mobilités douces à l'échelle de la métropole, ou en savoir plus sur les vélos électriques de marque française exposés par le Garage Mosson. Il était aussi possible de réparer, graver ou encore acheter un vélo d'occasion grâce à la Boîte à Vélo de la MJC de Chenôve. Et le petit plus ? Les tote-bags personnalisés de Chloém qui ont ravi petits et grands après une découverte surprenante des vélos bizarres et rigolos présentés par l'Association La Rustine !

Une première édition réussie, applaudie par les habitants, grâce à l'investissement de tous les partenaires et des services de la Ville. Rendez-vous l'année prochaine pour la 2^{ème} édition !



Face à l'impact du dérèglement climatique, il est urgent d'agir aujourd'hui pour une modification des habitudes de déplacement en privilégiant des modes de transport plus durables : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, etc. Les transports représentent à eux seuls 30 % des émissions de CO2, l'enjeu est donc de taille. Nous avons fait le choix à Chenôve de faire de cette journée mondiale un événement pour inciter les petits comme les grands à accorder au vélo la place qu'il mérite au bénéfice de leur santé mais aussi de l'environnement et de la biodiversité.



Brigitte POPARD
1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la Cohésion sociale et urbaine, aux Projets de ville et aux Habitats, à la Politique de la ville, à la Transition écologique, aux Relations humaines et sociales et aux Sports

« LA RUE EST À NOUS ! »

Durant une semaine, du 30 mai au 2 juin, en amont de la Journée Mondiale du Vélo, des ateliers d'initiation au vélo et à la draisienne ont permis à tous les petits Cheneveliers de monter en selle dans chaque école de la ville accompagnés par les agents municipaux, l'Office Municipal des Sports et les bénévoles des clubs, en présence également de la Boîte à Vélo de la MJC de Chenôve. Avec ou sans roulettes, grâce à leur aide et conseils, chacun et chacune a pu pédaler en toute tranquillité !

Initier dès le plus jeune âge à ce réflexe écologique et responsable, tel était l'objectif de ces ateliers durant lesquels les enfants ont pu bénéficier d'un prêt de matériel par la municipalité pour participer à ces activités dans la cour de leur école. Sensibiliser aussi à l'usage du vélo et aux mobilités douces les plus grands, et notamment les parents, c'est la clé de la réussite afin de créer un monde plus vert et plus respectueux de leur environnement (et de leur santé !).

C'est la raison pour laquelle, à travers la mise en œuvre du dispositif « La rue est à nous ! », plusieurs rues ont été fermées ponctuellement à la circulation automobile devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie scolaires afin d'apaiser l'espace public et de permettre au plus grand nombre de venir à l'école en vélo. Un véritable choix de la municipalité pour sensibiliser aux mobilités douces et favoriser une prise de conscience collective !



LE RANDO SIGNE SON GRAND RETOUR

Retour en images sur la 30^{ème} édition du Rando qui avait lieu le dimanche 22 mai au Plateau de Chenôve. Cet évènement sportif et familial a réuni plus de 350 inscrits ! Une belle participation après la période de crise sanitaire que nous avons connu.

Les participants ont ainsi pu découvrir la nature environnante à pied, en vélo ou même à cheval. Des kilomètres parcourus dans une ambiance festive, avec toujours le sourire aux lèvres et la satisfaction d'un Rando bien mené au bout du parcours.



DES VACANCES POUR TOUS À CHENÔVE



L'été 2022 en chiffres

4 Séjours loisir
avec La Fabrique

14 Stages multisports
d'une semaine

10 Mini-séjours à
Ternant

14 Ateliers sportifs pour
les 4/6 ans

7 Camps à
Ternant

8 Ateliers créatifs et
culturels avec la
bibliothèque

1 Camp sports
aquatiques

2 Cinés en plein air
avec le Cèdre et la
MJC de Chenôve

Ciné plein air AGENDA

• **Projection du film « Fahim »,
jeudi 7 juillet 2022** : à l'école Jules
Ferry, à la tombée de la nuit.

La MJC-CS et la Fédération
Régionale des MJC BFC
accompagnent cette projection
mise en place par la Ville de
Chenôve.

> **Gratuit**

• **Projection du film « Les Minions
2 », mardi 30 août 2022** : sur le
Plateau de Chenôve (parking), à la
tombée de la nuit.

> **Tarif unique : 1€ par personne**

Avant chaque projection, venez profiter
d'un pique-nique tiré du sac !
À partir de 19h

UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE POUR SE RELAXER, SE DÉPENSER ET S'AMUSER

Cet été encore, la Ville de Chenôve a concocté une programmation riche et variée. Objectif : rompre avec le quotidien, se détendre et prendre un peu de repos tout en découvrant et en s'amusant.

Durant les mois de juillet et août, des stages multisports, des camps aquatiques et d'équitation, des séjours loisir, des activités surprenantes, des ateliers créatifs ou sportifs, des visites culturelles ou encore du ciné plein air sont proposés à Chenôve mais aussi à l'extérieur. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Familles, enfants et adolescents, découvrez les temps forts dans le programme « *Vacances pour tous !* »

Pour plus d'informations :

Retrouvez la brochure sur le site de la Ville • www-ville-chenove.fr



DES ATELIERS INVENTIFS POUR TOUS LES ENFANTS

En étroite collaboration avec le service culturel, les équipes des accueils de loisirs et de La Fabrique ont le souci perpétuel d'innover pour développer la curiosité des plus jeunes. Six ateliers novateurs compléteront les programmes d'activités proposés chaque année :

CRÉATION DE BD

Du 8 au 12 août, des enfants de l'accueil de loisirs partiront à la découverte de l'art graphique de la bande dessinée en créant leur propre BD au fil des séances. Ils laisseront leur imagination vagabonder.

ATELIER DE PÂTE FIMO

La pâte fimo sera de la fête. Modelable à souhait, les petits doigts de nos artistes en herbe pourront former des petits objets de la vie quotidienne, des animaux ou des personnages au gré de leurs envies !

ATELIER VINYLE

Un « vie-nyle défectueux », un brin de créativité, un beau mélange pour combiner action écologique, sociale et artistique : une manière ludique de sensibiliser nos enfants à l'art (et au zéro déchet !)

ASTRONOMIE

Lors des mini-camps à Ternant avec les accueils de loisirs, les petits campeurs auront la joie de découvrir les étoiles et les astres à la nuit tombée. La tête dans les étoiles, la nuit promet d'être belle.

PIX MIX

Cet atelier propose de faire découvrir ou redécouvrir les musiques électroniques à travers une exposition, des contes électroniques et des ateliers. À vos platines, c'est vous le DJ !

LES VOIX D'ICI

Après le parcours de Street-art, les adolescents de Chenôve vont travailler sur la balade audio du parcours de mémoire. Un projet d'audioguide sur l'histoire de la commune.

LA SAISON CULTURELLE #9

LE CÈDRE PRÉPARE SA RENTRÉE

LA CULTURE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS ET DES CITOYENS

Après une année dure et complexe pour le monde de la culture, le Cèdre revient au plus proche des habitants de Chenôve avec une nouvelle programmation de spectacles, de concerts et d'expositions qui vont amener chacun et chacune à se questionner sur le monde et à ouvrir le champ des possibles.

En effet, au travers de la Saison Culturelle #9, c'est une invitation au débat, à la réflexion citoyenne qui est proposée, en confrontant les regards, les différences, les expériences communes pour forger une meilleure compréhension des enjeux de notre temps. La saison 2022/2023 qui s'ouvrira à la rentrée traduit une fois encore cette ambition avec la mise en place d'un cycle de manifestations prévues dans le cadre de la programmation « Aux arts citoyens ! ».

Une nouvelle saison pluridisciplinaire, créative, pleine d'audace et accessible à tous, qui ne cessera tout au long de l'année de vous surprendre et de vous émouvoir. Alors, si vous êtes piqués de curiosité, que vous avez besoin d'évasion, n'hésitez pas à vous renseigner, à prendre vos billets et pourquoi pas à vous abonner au Cèdre dès le 6 juillet 2022 !



BILLETTERIE
03 80 51 56 25

cedre.billetterie@ville-chenove.fr

Pour plus de renseignements :
cedre.ville-chenove.fr

> SUR PLACE

Lun-mar-merc-jeu-vend : 13h30 - 18h

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Lun-mar-merc-jeu-vend : 14h - 17h30

FERMETURE ESTIVALE

Du 25 juillet au 12 août 2022



CONCERT GRATUIT DE LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE #9



ELECTRO DELUXE

MERCREDI 21 SEPTEMBRE | 20H

Comme chaque année le 21 septembre, en clôture de la Fête de la République, vous êtes invités à participer nombreux à un grand concert au Cèdre, gratuit et accessible à tous, qui lancera en musique cette nouvelle saison culturelle !

Sur réservation dans la limite des places disponibles

- > **par téléphone** : 03 80 51 56 25
- > **par mail** : cedre.billetterie@ville-chenove.fr

Pour plus d'informations :

- > ville-chenove.fr
- > cedre.ville-chenove.fr

AVANT GOÛT DE LA SAISON

2022 - 2023

THÉÂTRE DE RUE - DÉAMBULATION
BISTROT AMBULANT - MARCHÉ DES VENDANGES
Compagnie SF
Vendredi 16 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Samedi 17 et dimanche 18 septembre

MUSIQUE
YVES JAMAIT
Dimanche 9 octobre • 16h

MUSIQUE
KYO
Jeudi 13 octobre • 20h

CABARET
LES SCARLINE'S
Samedi 15 et dimanche 16 octobre • 20h

HUMOUR
CONSTANCE Pot pourri
Mercredi 19 octobre • 20h30

HUMOUR
THOMAS NGIJOL
Samedi 22 octobre • 20h



Après la crise sanitaire, cette nouvelle saison culturelle traduit notre volonté d'aller de l'avant et de tisser les fils d'une convivialité qui nous a longtemps manqué. Ensemble, remettons du bleu dans le ciel ! Rendons l'art, l'œuvre et l'artiste encore plus proches et plus accessibles au plus grand nombre. Partageons ces opportunités d'échanger et de débattre proposées au Cèdre, à la bibliothèque, au conservatoire et dans la rue ! Voilà quelques-uns des objectifs de cette nouvelle saison #9. Mais plus que tout, cette saison se veut un espace de rêve et d'émancipation !



Léo LACHAMBRE
adjoint au maire

délégué à la Culture, à l'Éducation populaire et au Numérique pour tous

LA MÉMOIRE RÉSISTANTE DE CHENÔVE

LE PARCOURS DE MÉMOIRE INAUGURÉ LE 8 MAI 2022 POUR NE JAMAIS OUBLIER

Vous l'ignorez peut-être mais la ville de Chenôve est chargée d'Histoire. Une Histoire de résistants, un récit d'hommes et de femmes qui ont combattu contre la barbarie et ont fait front contre les injustices et les drames de la deuxième guerre mondiale. Une Histoire que la municipalité vous propose de (re)découvrir au travers du Parcours de Mémoire 1939-1945 d'une longueur de 4,7km, initié avec la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes et son Président, Jean Belin.

Reflète de l'Histoire de France et de la Seconde Guerre Mondiale, mais aussi de l'Histoire locale et de l'engagement des Cheneveliers, le parcours de mémoire a été inauguré lors de la cérémonie du 8 mai commémorant la fin de la guerre 1939-1945. Durant cette matinée de mémoire et de recueillement, l'occasion a été donnée à nombre de jeunes Chenevelièrès et Cheneveliers de rendre hommage à leurs aïeux, grâce à leurs voix et leurs talents d'écriture, notamment « L'histoire d'une héroïne » à la mémoire de Jeanine Lejard. Entre textes et chants émouvants, ces jeunes habitants sont la passerelle entre la mémoire et le futur de Chenôve.



TRANSMETTRE DES VALEURS FONDAMENTALES

La parole à Jean-Marc Bordet, réalisateur du documentaire « Henri MOSSON, alias Raoul DESBOIS NN 6290 »

Le 19 mai dernier, les collégiens cheneveliers ont assisté, au Cèdre, à la projection du film « Henri MOSSON, alias Raoul DESBOIS NN 6290 », qui retrace l'histoire de ce Dijonnais résistant ayant survécu au camp de concentration. Un documentaire réalisé par Jean-Marc Bordet que nous avons rencontré pour l'occasion :

Monsieur Bordet, pourquoi avoir réalisé ce film « Henri MOSSON, alias Raoul DESBOIS NN 6290 » ?

Ce film a été réalisé à la demande du Comité de Parrainage du Concours National Scolaire de la Résistance et de la Déportation qui est attaché à

travailler la mémoire des survivants de la résistance. Par la projection de ces films et la présence de résistants toujours en vie, tel qu'Henri Mosson, nous donnons plus de force aux témoignages. Ce film n'est néanmoins pas le premier que je conçois. 7 films sur l'histoire de déportés ont été réalisés par mes soins, dont le premier, il y a une vingtaine d'années, grâce à l'engagement de la Ville de Chenôve notamment, tous réunis dans la collection « les Derniers témoins de la Résistance et de la Déportation ».

Selon vous, pourquoi le travail de mémoire est-il important auprès des jeunes cheneveliers ?

Organiser des projections et des témoignages comme cela a été fait au Cèdre est très important car c'est une transmission de valeurs

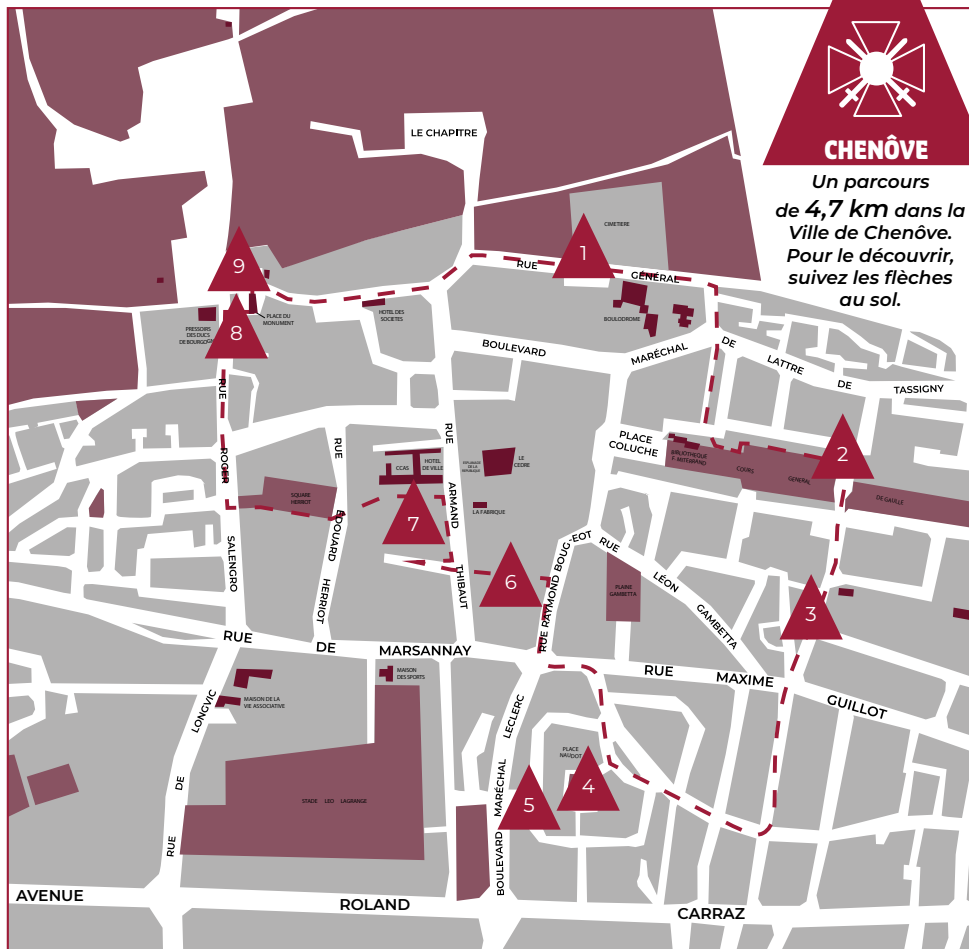
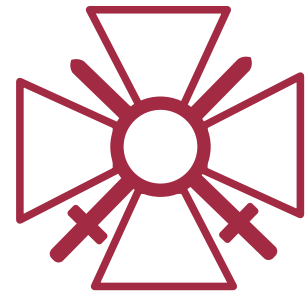
fondamentales. Il est essentiel pour les jeunes de comprendre ces moments de l'Histoire, de leur inculquer le respect pour les personnes qui ont combattu pour la Nation. Nous partageons avec eux des valeurs de liberté, de résistance, de solidarité qui sont des valeurs historiques et qui ont une résonance particulière actuellement.

À la suite de cette projection, les collégiens ont pu échanger avec Jean-Marc Bordet mais également avec le fils d'Henri Mosson et Christiane Lauthelier, fille de résistants.

Le parcours de mémoire a également été présenté par Jean Belin au cours de cette rencontre.

PARCOURS DE MÉMOIRE

CHENÔVE : 1939 — 1945



CHENÔVE

Un parcours de 4,7 km dans la Ville de Chenôve. Pour le découvrir, suivez les flèches au sol.

DÉCOUVREZ UN CHEMIN D'HISTOIRE À CHENÔVE

En plein cœur de la ville, suivez les flèches de la Résistance, marquées par la Croix de Guerre et découvrez en 9 étapes les vies et les destins des résistants, déportés et combattants cheneveliers.

Rendez-vous au cimetière, rue Général Giraud pour débiter ce parcours rempli d'histoire et de mémoire de Chenevelières et Cheneveliers.

> *Pour vous guider, un livret explicatif est disponible, gratuitement, dans les différents accueils de la Ville (Hôtel de Ville, Cèdre, Maison des Sports, Maison du projet ...) ainsi que sur le site internet :*

ville-chenove.fr/parcours-de-memoire

Consultez le livret du parcours sur : www.ville-chenove.fr/parcours-de-memoire

Légendes

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|---|
| 1 Cimetière | 4 Place Marcel Naudot | 7 Place Pierre Meunier et Hôtel de Ville |
| 2 Place Pierre Semard | 5 Rue du 11 septembre | 8 Parterre de rosiers, monument aux morts |
| 3 Rue des Petignys | 6 Rue Raymond Bougeot | 9 Plaque Maxime Guillot |

Ce parcours participe à perpétuer la mémoire toujours vivante de ces résistants, citoyens d'horizons divers, des hommes et des femmes, pour la plupart domiciliés à Chenôve pendant la guerre, qui ont fait le sacrifice de leur vie parce qu'ils croyaient qu'un monde meilleur était possible.

Ville de
> CHENÔVE



PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES

FÊTONS LA RÉPUBLIQUE à Chenôve ! — 5^E ÉDITION —

MERCREDI 21
SEPTEMBRE
2022

*Musique,
expositions,
et animations en
cœur de ville !*

LE RENDEZ-VOUS CITOYEN PAR EXCELLENCE !

Rappelez-vous, le 21 septembre 2017, Chenôve a fêté la République et sa devise en nommant l'Esplanade du Cèdre, Esplanade de la République. Plus qu'un symbole, cette inauguration valait pour nous engagement puisqu'elle a initié la première Fête de la République de notre ville dans le but de célébrer ensemble nos valeurs d'Égalité, de Liberté et de Fraternité, ce qui nous relie et nous rassemble dans la joie et la bonne humeur.

Ce jour de fête et de rassemblement au cœur de notre ville est désormais rituel. Il marque le jour anniversaire de la Bataille de Valmy (21 septembre 1792), à l'issue de laquelle, au cri de « Vive la Nation », nos prédécesseurs révolutionnaires proclamaient leur attachement à la République.

Sous les couleurs de notre drapeau tricolore, petits et grands sont invités à se réunir sur l'Esplanade de la République le 21 septembre pour ce rendez-vous citoyen devenu incontournable. Différentes manifestations et temps forts rythmeront cette 5^{ème} édition qui ne manqueront pas de vous étonner !

Et comme depuis 2018, à partir de 21h au Cèdre, cette belle manifestation citoyenne et populaire se clôturera en musique et lancera l'audacieuse Saison Culturelle #9 par un grand concert gratuit, rythmé et ouvert à tous (dans la limite des places disponibles).



**RENDEZ-VOUS À LA FIN DE
L'ÉTÉ POUR CONNAÎTRE LE
PROGRAMME DES FESTIVITÉS
SUR WWW.VILLE-CHENOVE.FR**



LES JEUNES DE LA FABRIQUE ONT LA MAIN VERTE

Le mercredi 8 juin, plusieurs jeunes cheneveliers se sont adonnés au jardinage durant un après-midi autour de La Fabrique. Avec les bons conseils et l'accompagnement des agents de la serre municipale, ces apprentis jardiniers ont planté et embelli les parterres de plantes comestibles. Un atelier qui a permis de mêler l'apprentissage des espèces comestibles et l'importance de travailler la terre par soi-même, afin de respecter l'environnement qui les entoure. Il n'y a plus qu'à les entretenir toute l'année !

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

Des investissements importants sont réalisés par la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie à Chenôve. Tour d'horizon des dernières réalisations dans votre ville.

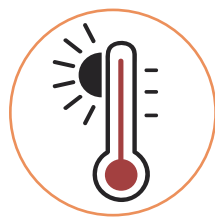


UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE INCLUSIVE AU VERGER CONSERVATOIRE

Un verger conservatoire a pris racine dans le jardin du Clos du Roy. Ainsi pommiers, pruniers, cognassier, cerisiers, noisetier, poiriers, néflier et noyer arborent le parc. Dans un souci pédagogique permanent, la Ville de Chenôve a installé des panneaux des essences et un pupitre explicatif sur le projet et ses bienfaits sur la faune et la flore.

Cette signalétique, pensée pour se fondre dans son environnement naturel de par sa couleur, sa forme et ses matières, propose également aux malvoyants la traduction en braille de chacune des essences, une première sur le territoire de Chenôve.

Attentive à cette accessibilité pour tous, la commune développe son projet de signalétique inclusive dans un espace de verdure fréquenté par un grand nombre de familles, où la pédagogie est le maître-mot et où les visiteurs prennent le temps de flâner et de se sensibiliser à la préservation de la nature.



ACTIVATION DU PLAN CANICULE

L'activation du plan canicule, mis en place du 1^{er} juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Toute personne en situation de handicap, fragile, âgée est invitée à contacter le centre communal d'action sociale de la Ville afin d'être inscrite dans le registre.

En cas de déclenchement du plan canicule, les agents habilités appellent régulièrement ces personnes pour prendre des nouvelles et veiller à ce qu'elles adoptent les bons gestes.

Les données de ce registre restent confidentielles.

> **Contact** • 03 80 51 56 11 • www.ville-chenove.fr



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Une nouvelle fois, le cimetière se développe. Ainsi, en ce début d'été, un espace de dispersion et une zone de mini-concession ont été créés afin d'adapter au mieux les services municipaux aux besoins de la population.

À la rentrée, les dernières allées seront engazonnées dans le respect de la transition écologique engagée par la collectivité.



ABATTAGE D'ARBRES MORTS

Cinq épicéas morts, victimes du manque d'eau et de la prolifération de coléoptères, ont été supprimés dans le parc de l'Hôtel des Sociétés fin mai afin de préserver la sécurité des usagers et des équipements voisins.

En 2022, si une trentaine d'arbustes et une dizaine d'arbres ont été enlevés, ce sont en tout 58 arbres et 50 arbustes qui ont été plantés par les équipes des espaces verts sur l'ensemble de la commune. Un renouvellement naturel et nécessaire.



32 espèces
d'oiseaux



50 arbres forestiers
plantés en 2022 par l'ONF
> 25 cèdres
> 25 érables champêtres



27 espèces
d'animaux rares et protégés
> 5 insectes
> 5 reptiles
> 17 mammifères

CHENÔVE SUR UN PLATEAU



15 espèces végétales
remarquables



10 espèces
d'orchidées



5 espèces de
coccinelles

La Jeunesse au coeur du Plateau

Équipement historique de la ville, lieu de souvenirs heureux pour plusieurs générations de cheneveliers, le centre de loisirs du Plateau, fréquenté par les enfants de Chenôve jusqu'à l'incendie de mars 2020, sera reconstruit sur site à l'horizon 2025. Une priorité et un choix ambitieux pour un projet éducatif global dans le respect de la nature et de la biodiversité.



Questions croisées à...

Thierry FALCONNET, Maire de Chenôve

Brigitte POPARD, première adjointe en charge de la Cohésion sociale et urbaine, des Projets de ville et des Habitats, de la Politique de la ville, de la Transition écologique, des Relations humaines et sociales et des Sports

Pouvez-vous nous rappeler dans quelles circonstances la municipalité a été confrontée à la nécessité de reconstruire le centre de loisirs du Plateau en 2020 ?

Thierry FALCONNET : Jusqu'à cette nuit du 13 au 14 mars 2020, soit deux jours avant le premier tour des élections municipales, la reconstruction du centre de loisirs n'est pas d'actualité. Une réhabilitation est bien envisagée, pour améliorer l'accueil des enfants et les performances énergétiques du bâtiment, mais l'incendie d'origine criminelle nous a malheureusement conduit à reconsidérer la question. Le positionnement unique du centre sur le Plateau, au cœur d'un des plus beaux espaces naturels de la métropole, en a toujours fait un lieu privilégié de découverte et de respiration pour des jeunes vivant le plus souvent en milieu urbain. Il est alors pour nous inenvisageable de ne pas reconstruire ce centre de loisirs apprécié et fréquenté, qui répond à un besoin réel pour les enfants et les familles de Chenôve.

Où en est justement aujourd'hui le projet de reconstruction du centre de loisirs ?

Brigitte POPARD : Suite au travail d'enquête consécutif à l'incendie, le diagnostic du site a abouti à un constat sans appel : l'état d'endommagement du bâtiment était tel qu'il fallait impérativement le déconstruire, ce que nous avons fait durant l'été 2021. Nous avons alors étudié différents scénarios à partir de trois sites possibles dont le Plateau. Un bureau d'étude nous a aidé à évaluer les potentialités, les pertinences et les fragilités des trois sites pressentis pour la reconstruction. Nous avons ensuite échangé avec la métropole afin de cadrer le projet en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacements (PLUi-HD) puis avons également sollicité l'avis des services, des élus et des usagers du centre. Le site du Plateau s'est finalement imposé à nous. Afin de satisfaire l'ensemble des besoins, le périmètre de l'opération inclut trois emprises : l'ancien centre de loisirs, la maison du gardien et ses abords, mais aussi la maison du Plateau, qui sera intégrée à l'activité du centre et bénéficiera ainsi d'une réhabilitation.

Les étapes du projet de reconstruction

Mars 2020
Incendie
du centre de
loisirs
du Plateau

Été 2021
Déconstruction
de l'ancien
centre de loisirs

Automne-Hiver 2021
Cadrage du projet
en lien avec les
règles d'urbanisme
en vigueur, le site du
Plateau étant classé
en zone naturelle

Hiver - Printemps 2022
Étude de trois sites de
réimplantation potentielle
avec la mise en place
d'une concertation

DOSSIER CHENÔVE SUR UN PLATEAU



En quoi le choix du site du Plateau s'est finalement avéré incontournable ?

Thierry FALCONNET : Le choix du Plateau s'est révélé incontournable malgré des contraintes liées au classement en « zone naturelle » du site, ce qui en limite la constructibilité. Nous devons ainsi reconstruire l'équipement quasi à l'identique, avec une possibilité d'extension au sol très limitée. Nous devons également réfléchir à améliorer les conditions d'accessibilité et tenir compte des enjeux de préservation et de sauvegarde de la faune et de la flore. Toutefois, le site entre pleinement en adéquation avec la philosophie de notre projet municipal. D'une part, réimplanter le centre de loisirs sur son emprise d'origine permet de réduire au maximum l'imperméabilisation des sols ce qui n'aurait pas été le cas ailleurs. D'autre part, maintenir le centre de loisirs sur le Plateau permet de renforcer le lien entre les enfants, les jeunes et la nature, une évidence dans une ville où la transition écologique est l'une des priorités.

Quelle est la prochaine étape ?

Brigitte POPARD : Nous lançons en juillet un concours pour la prestation de maîtrise d'œuvre. À l'issue de l'appel à candidatures, trois équipes seront sélectionnées par un jury pour établir des esquisses, avant de procéder au choix du projet

définitif. Nous serons particulièrement attentifs à l'exemplarité environnementale de l'équipement pour le choix des matériaux comme pour les performances énergétiques. Nous entrerons ensuite dans la phase opérationnelle de conception et de construction du nouveau centre. Nous pourrions à terme accueillir 130 enfants dans des locaux que nous voulons les plus fonctionnels et modulables possibles, en lien avec la maison du Plateau. Les nouveaux espaces créés pourront être ouverts aussi bien sur des temps de vacances que pour des activités pédagogiques ouvertes aux scolaires.

Thierry FALCONNET : Je le dis et je le répète, la reconstruction du centre de loisirs est notre priorité. Nous devons garantir un accueil de qualité pour les enfants et les jeunes Cheneveliers, question au cœur du contrat de mandat qui nous lie à la population. Avec la reconstruction sur site, nous souhaitons surtout transposer l'expérience de vie des générations passées, marquées positivement par leur passage entre les murs du centre, en l'adaptant aux nouveaux usages et aux besoins actuels, pour le bien-être et la réussite de tous les enfants et de tous les jeunes de Chenôve !

La parole à...

Témoignage d'Anthony

Enfant et animateur au sein du centre de loisirs

« Le Centre de loisirs, j'en ai profité lorsque j'étais petit, vers l'âge de 8 ans. Je me souviens que c'était un espace parfait, très dépaysant. On avait beaucoup d'activités en extérieur, qui permettaient de jouer et de s'amuser au milieu de la forêt, dans un cadre très sympa. J'adorais les activités de chasses aux trésors. On y allait avec le fameux Bus Cocotte ! Il s'arrêtait en ville, en plusieurs endroits, pour tous nous emmener en haut du Plateau. Cela nous évitait de tout remonter à pied ! Je crois que j'ai dû même faire quelques voyages à l'extérieur avec lui ! Un vrai mythe.

Et puis, j'ai pu revenir au Centre en tant qu'animateur, en 2013, 2014 et 2015 durant les étés. On organisait de nombreuses activités manuelles et sportives, des cache-cache ou encore de la cuisine. D'ailleurs, cuisiner avec les enfants, c'était l'une de nos activités favorites : on préparait des crêpes, des goûters et mêmes des barbecues. C'était très convivial, les enfants étaient détendus : le Centre leur permettait de ne pas être dans leur environnement habituel, il y avait une véritable mixité entre eux. C'est une très bonne nouvelle que le Centre soit reconstruit comme avant, avec tous ses atouts. »



Printemps 2022
Choix de reconstruction sur site du centre de loisirs du Plateau

2022 - 2023
Concours de maîtrise d'œuvre

1^{er} trimestre 2023
Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

2023 - 2025
Reconstruction du centre de loisirs

Un concentré de biodiversité à préserver

Les pelouses calcaires du Plateau regorgent d'espèces de plantes et d'insectes et font l'objet d'un suivi attentif de la part de la Ville de Chenôve qui travaille à les préserver. Différentes mesures ont été mises en place par la municipalité pour entretenir les milieux, notamment suite à l'incendie de l'été 2015, et lutter contre les conséquences du réchauffement climatique.



L'éco-pâturage : une chance pour l'environnement

C'est avec une vue imprenable sur la ville que vaches et ânes paissent actuellement sur les hauteurs du Plateau. Le troupeau, appartenant aux éleveurs Alexia Perrot et Mathieu Lhuillier de la Ferme des Monts à Corcelles, assure l'entretien de 30 hectares de pelouses calcaires pour protéger la biodiversité locale dans le cadre d'un contrat Natura 2000. « Ce troupeau mixte permet de réaliser un pâturage complet. Les vaches broutent l'herbe, les

ânes raffolent des épineux », témoigne Alexia Perrot, en charge d'un plan de gestion pastorale sur cinq ans, lors de sa visite quotidienne sur le Plateau. Un rendez-vous qui lui tient à cœur, pour s'assurer du bien-être de ses animaux, vérifier qu'ils aient assez d'eau, qu'aucun animal ne se soit échappé ou que des clôtures soient endommagées. Celles-ci sont déplacées chaque mois pour délimiter de nouveaux parcs de pâturages, empêchant ainsi la repousse de plantes invasives ou de buissons. Si le pâturage ne suffit pas, une fauche mécanique peut-être réalisée dans le respect du cadre de mesures agro-environnementales.

Pour préserver ce patrimoine naturel, ce sont donc huit vaches Aubracs et sept ânes communs, des races rustiques, qui veillent sur le Plateau toute l'année. Et qui vêlent chaque année. « Il y a plein de naissances sur le Plateau ! Trois vaches et quatre ânes sont déjà nés ici », partage Alexia Perrot qui souhaite agrandir le troupeau à l'automne avec un taureau Angus.

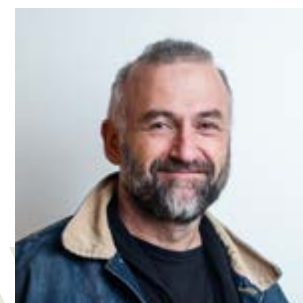
Pour répondre à ces enjeux écologiques et environnementaux, une convention entre la Ville et le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (CENB) a également été signée afin de mener des opérations de restauration par pâturage des pelouses calcaires situées sur la zone incendiée en 2015 et du défrichage. Le cheptel se compose d'une dizaine de vaches Galloway, d'ânes communs et de chevaux pour « restaurer en douceur le site et ouvrir le milieu pour diminuer les risques d'incendie », complète Guillaume Doucet, chargé de mission territorial du CENB.

Patrimoine naturel : l'union fait la force

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, la Ville de Chenôve s'est associée à d'autres acteurs locaux pour entretenir et protéger toute la richesse du Plateau. Suite aux incendies de juillet 2015 qui ont dévasté plus de 80 hectares du Plateau, les villes de Chenôve, Marsannay-la-Côte, les structures animatrices des sites Natura 2000 et le SIPLASUD (le Syndicat Intercommunal de sauvegarde et de mise en valeur du Plateau du Sud Dijonnais) collaborent pour restaurer les zones incendiées, et plus largement, pour assurer la protection et l'entretien des milieux. Un programme co-construit avec les différents gestionnaires du site et acteurs locaux, l'Office National des Forêts (ONF), Natura 2000, les associations sportives et de loisirs, ainsi que les usagers.

Les actions mises en place tendent à conserver et améliorer le patrimoine naturel avec la restauration des pelouses calcaires par pâturage et un reboisement pour reconstituer un cordon de feuillus avec des essences locales le long du Plateau, mené par l'ONF. Les enjeux consistent également à équilibrer les intérêts de protection de la nature et les besoins des usagers du site dans un cadre de loisirs ou sportif, en partenariat avec les associations et l'école de Gendarmerie, en lien avec ses manœuvres sur le terrain militaire. Une volonté commune de renforcer les actions de sensibilisation et d'informations auprès des usagers est soulignée, afin de valoriser et préserver ce poumon vert unique.

Le plateau de Chenôve constitue la plus grande pelouse calcaire d'un seul tenant de tout le nord de la France. C'est une oasis de biodiversité dont la restauration menée dans le cadre de Natura 2000 commence à porter ses fruits dans sa partie ouest. Dans l'autre partie, ravagée en 2015 par un incendie, nous entamons le reboisement tout en restaurant les pelouses calcaires, avec le concours du Conservatoire des Espaces Naturels. Il nous reste beaucoup à faire, et nous agissons pour en faire sorte que chacune et chacun se sente actrice et acteur des travaux à venir.



Bruno HABERKORN
Conseiller municipal
délégué à la Protection du
Plateau, au Projet
alimentaire de territoire et
à l'Écologie urbaine

DOSSIER CHENÔVE SUR UN PLATEAU



Les insolites !

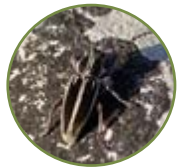
Le Plateau se dessine comme une mosaïque de milieux et d'habitats variés, avec une faune et une flore qui représentent une biodiversité d'une grande richesse. Les pelouses calcaires présentent une faune et une flore riche notamment une multitudes d'insectes et papillons, les forêts accueillent des oiseaux spécifiques au lieu, les fruticées (arbustes, arbrisseaux et buissons) sont le refuge idéal d'une faune sauvage. Au cœur de ce patrimoine, le Plateau fourmille de quelques espèces emblématiques.



© Stéphane Puissant

La cigalette fredonnante

Si l'apparence semble la même qu'une autre de ses congénères, la cigalette fredonnante se distingue par son chant, émis pendant la formation des couples. Il est toutefois très difficile de le percevoir.



© Guillaume Doucet

Le longicorne Iberodorcadion molitor

Il a été observé pour la première fois l'année dernière, sur la partie Est du Plateau, vers le site endommagé par l'incendie. Sa particularité pour un coléoptère : il ne vole pas !



L'aluette lulu

Le Plateau est un lieu de vie idéal pour l'aluette lulu qui a besoin de grands espaces ouverts, et qui a pour particularité de nicher au sol. Si les pelouses disparaissent, l'aluette lulu est menacée également.



© Guillaume Doucet

Le Scutellaire des Alpes

La plus grosse population de Scutellaires des Alpes de la région se trouve sur le Plateau de Chenôve ! Cette espèce d'origine montagnarde aux fleurs blanches et violettes en forme de trompette, est visible de juin à août.



© Flore.biodiv21
Johann Lallemand

L'inule des montagnes

L'inule des montagnes, qui ressemble à un grand pissenlit, se développe au cœur des pelouses sèches ou dans des lieux très bien exposés. Une plante vivace visible de mi-juin à fin juin ! Avec un discret retour à l'automne si le soleil est présent.



LE FUTUR PARC URBAIN, UN CONDENSÉ DU PLATEAU

Un parc végétalisé va bientôt voir le jour à la place de l'ancien centre commercial Saint-Exupéry dans le quartier du Mail. Pour dessiner ce futur parc urbain, la paysagiste-conceptrice du projet, Pascale Jacotot de l'Agence Sequana Paysage, s'est inspirée de ce Plateau qu'elle aime tant. « C'est un milieu naturel riche avec ses arbres, ses arbustes, ses pelouses calcaires et sa biodiversité extraordinaire. Toute cette couverture du Plateau, j'ai voulu l'apporter en ville ». Une réplique du Plateau avec les essences locales des grands arbres, les pelouses calcaires, les plaines, les mares

vont donc composer la partie Ouest du parc, où seront également plantés des cormiers, des cerisiers sauvages, des cornouillers. Côté Est, la paysagiste a imaginé un jardin des cultures. L'objectif est ainsi, aux prochaines saisons, de rééquilibrer l'écosystème urbain du quartier à l'instar du Plateau. « Il n'y avait plus que des pigeons dernièrement ! On va ramener en ville les oiseaux, la flore, et avec eux les petits insectes, les papillons », s'enthousiasme la paysagiste. Les travaux d'aménagement paysagers doivent débuter à l'automne 2022, pour une ouverture du parc prévue à l'automne 2024.

« La Vie sur un plateau »

Abdelali Razqi habite aux portes du Plateau, depuis plus de vingt ans. Autant d'années où il arpente le site pour se balader, régulièrement accompagné de deux passionnés de la nature et d'un ami photographe. « À force de le vivre, de le ressentir, j'ai voulu le partager », confie cet amoureux du Plateau et de sa ville. Il choisit alors de réaliser le documentaire « La Vie sur un plateau », d'une durée de 30 min. Au mois de mai, le film a été projeté pour la première fois à la Maison de la Vie Associative avec l'association Ensemble pour Chenôve. « J'aimerais ensuite le présenter dans les écoles et auprès des jeunes, pour les sensibiliser au lieu et au respect de la nature », confie le président de l'association Soleil d'Or.



Un Plateau sportif et dynamique

Culminant à 387 mètres d'altitude, étendu sur 240 hectares de verdure, le Plateau est une terre de prédilection pour les touristes et les sportifs métropolitains. Point de départ de nombreuses randonnées et d'un parcours santé, les associations et les clubs sportifs y déploient régulièrement leurs activités. Les enfants et les familles profitent également de ce lieu de jeux et d'évasion autour de la structure historique du centre de loisirs et des installations mises en place par la ville.

La Balade de L'escargot

Découvrez la Balade de l'escargot qui vous emmène au cœur du vignoble et du vieux bourg. Ce circuit de 2km débute aux portes du Cèdre avant de vous mener sur la Route des Grands Crus puis de traverser le Clos du Roy. La prochaine étape vous fera découvrir l'église Saint-Nazaire puis l'histoire locale autour de la place Anne Laprévotte.

Retrouvez le circuit commenté grâce à l'application « Balade en Bourgogne Côte-d'Or » disponible gratuitement sur Google Play et sur App Store.

Et pour découvrir les autres circuits de randonnée et des parcours VTT ?

C'est simple !
Rendez-vous sur le site de l'office de tourisme de Dijon Métropole via la page « Que faire à 10km de Dijon ? »
www.destinationdijon.com
03 80 44 11 44

1. Les circuits de randonnées et parcours VTT

Pour les amateurs de randonnée, le sentier Bonbis débute au Jardin du Clos du Roy pour une boucle de 10km. Tracé par le Club montagne, il suffit de suivre le balisage jaune et bleu qui mène des hauteurs du Plateau au centre historique de la ville en passant près des pressoirs des Ducs de Bourgogne. Deux circuits VTT balisés en orange proposent un premier itinéraire de 9km avec une variante douce dans la Combe au Pré de 8,65 km, et un second de 6,6 km dont le départ se fait depuis le parking du cimetière.

2. Les jeux de la Cité Lacustre

À l'ombre des arbres du Plateau, les enfants de plus de 3 ans peuvent profiter de la nouvelle aire de jeux de la Cité Lacustre installée par la municipalité il y a 2 ans. Composé de différents parcours, d'un toboggan et d'un mur d'escalade, l'équipement en bois s'intègre parfaitement à son environnement.

3. Le Parcours C.R.A.P.A

Au cœur du Plateau, profitez du Circuit rustique d'activités physiques aménagé (C.R.A.P.A), qui propose trois boucles adaptées à la forme et aux envies de chacun : détente (1 850 m), équilibre (3 155 m) et condition physique (5 km). Au fil des différents agrès en libre accès, petits et grands peuvent pratiquer à leur rythme les différents ateliers sportifs et dynamiques.

4. Les installations participatives

Grâce aux budgets participatifs et à la volonté des membres du conseil participatif Vieux Bourg-Flours-Giraud, de nouveaux agrès sportifs accessibles aux enfants ont été installés en 2019 pour compléter les agrès "adultes" déjà en place. Sur le Plateau, le parcours de santé C.R.A.P.A compte donc depuis un espalier, des barres parallèles et des sauts de ruisseau !



DOSSIER CHENÔVE SUR UN PLATEAU



8. La Maison du Plateau

La Maison du Plateau, outre son panorama unique, dispose d'une salle de réception et d'un espace extérieur propice à l'accueil d'événements. Prochainement réhabilitée en lien avec le projet de reconstruction du centre de loisirs, une extension possible de 50 m² avec des espaces modulables permettra de développer un volet pédagogique pour sensibiliser les petits comme les grands aux enjeux de la nature.



7. Le Cercle Hippique Dijonnais

Implanté en bordure du Plateau, le Cercle Hippique Dijonnais (CHD) propose toute l'année des activités à poney ou à cheval, pour les enfants dès 3 ans et les adultes. Au programme : cours particuliers, collectifs, de l'initiation à la compétition, ou des stages. Organisateur de concours dans différentes disciplines, le CHD compte également une section sport-études.



6. Le centre Equi-Sens BFC

Installée près du Cercle Hippique Dijonnais, l'association EQUI-SENS BFC accompagne les enfants, adolescents, adultes en situation de handicap psychique, physique, relationnel ou en souffrance, avec le cheval comme partenaire privilégié du travail réalisé. Les soins conçus autour de séances d'équithérapie ont diverses visées : thérapeutiques, éducatives, de loisir ou sport adapté.



5. Les jeux du centre de loisirs

L'aire de jeux du centre de loisirs, fréquentée par les enfants inscrits au centre tout comme les familles en balade sur le Plateau, a initialement été construite avec une équipe de travaux d'utilité collective en 1986. Devenus vétustes, les jeux ont été remplacés au début des années 2000 afin de répondre aux normes de sécurité et connaîtront une nouvelle ère avec la reconstruction du centre de loisirs.



Ensemble, prenons soin du Plateau !

En période d'été et de fortes chaleurs, soyons vigilants et respectons les consignes de sécurité. Il est interdit de faire des feux, de jeter ses déchets par terre, d'arracher les plantes, de circuler en voitures, quad ou moto hors des voies de circulation prévues à cet effet. Du 15 juillet au 30 septembre inclus, il est interdit de fumer sur la zone naturelle et sur les chemins et voies du Plateau. Sachez qu'en cas de départ d'incendie, les sanctions peuvent aller jusqu'à une peine de prison de 6 mois et 3800 euros d'amende et également un remboursement des dégâts occasionnés. Faisons preuve de bon sens et de responsabilité tous ensemble pour préserver cet espace de nature !

Poumon vert de notre territoire, le Plateau de Chenôve offre un cadre exceptionnel pour se dépenser et entretenir en pleine nature sa condition physique de manière ludique. Un esprit sain dans un corps et un environnement sain est le meilleur moyen de garder équilibre et bonne santé. C'est pourquoi de nombreuses activités de plein air en libre accès sont à la disposition des familles, des sportifs de tous les niveaux et des promeneurs de notre ville et de toute la métropole.



Jean-Marc FOMBARLET
Conseiller municipal
délégué aux Sports et au Logement



Tribunes libre expression

« IL FAUT SAVOIR RAISON GARDER »

Cette célèbre et ancienne expression française a connu un regain de popularité au siècle des Lumières : elle prône la raison humaine. Les propos démagogiques, populistes, les promesses plus faciles à dire qu'à mettre en oeuvre, il est facile de les tenir pour capter les inquiétudes et du même coup, les suffrages ..., il est en fait bien plus courageux de tenir un langage de vérité et de ne pas exciter les passions humaines, si promptes à dégénérer.

Oui, il faut savoir raison garder...
encore une question de bon sens...

Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - LaRem
Le Bon sens à Chenôve

Le dérèglement climatique touche notre quotidien, il y a urgence à une réelle transition écologique.

A Chenôve comme ailleurs et plus qu'ailleurs nous subissons ces changements notamment nos concitoyens les plus précaires.

J'appelle le gouvernement et toutes les collectivités à lancer un « Plan Marshall » pour la transition écologique afin de donner à nos enfants une terre

où il fait bon vivre. Sans cela nous serons confrontés à des conflits que l'on croyait d'un autre âge pour la nourriture et l'eau.

Revenons à nos besoins vitaux dont la réponse dépend simplement d'une Terre en bonne santé.

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve

TEXTE NON REÇU

Saliha M'PIAYI
Territoire de Progrès

CONTINUER D'AGIR POUR VOUS ET AVEC VOUS À CHENÔVE

Les résultats des élections présidentielle et législative doivent tous nous interpeller.

Outre la preuve que la gauche est forte quand elle est unie, outre le véritable échec subi par la majorité présidentielle, l'abstention massive constatée au cours de ces scrutins mais également le score de l'extrême-droite et l'entrée à l'Assemblée Nationale de 89 députés du Rassemblement National nous inquiète et montre une défiance envers la politique au sens large. La persistance d'une crise politique structurelle, la crise sanitaire que nous venons de vivre, les crises internationales ont peu à peu éloigné nombre de nos concitoyens de la vie politique qui rejettent aujourd'hui les institutions représentatives pour exprimer leur colère.

Nous ne pouvons nous résoudre à l'affaiblissement de notre démocratie si précieuse. En notre qualité de citoyens mais aussi d'élus, l'idée de redonner confiance en l'action publique nous détermine. Incontestablement, nous devons continuer nos actions de sensibilisation et d'enseignement autour des questions de citoyenneté et de démocratie auprès de la jeunesse notamment.

Après cette longue séquence électorale qui, de l'avis général marquera un tournant politique important, Chenôve a réaffirmé son identité politique historique. Cette solidité ne doit rien au

hasard. Elle est le fruit combiné depuis des années maintenant, d'une démarche universaliste et de progrès social pour tous, dans un territoire au sein duquel nous sommes profondément impliqués et dont nous vivons les joies de sa diversité et de ses valeurs fortes d'humanité et de solidarité.

Nous continuerons à résister aux volontés de clivage au sein de notre société. Elus en 2020 sur la base de 120 propositions progressistes pour notre ville, nous nous attachons au quotidien à en assurer la réalisation et à vous rendre compte de leur mise en œuvre. C'est bien par cette voie que la réconciliation entre les citoyens et la politique est possible, en montrant en quoi les choix que nous faisons avec vous vont dans le sens de l'amélioration de votre cadre d'habitat et de vos conditions de vie.

Aux prémices de l'été, nous vous souhaitons à chacune et chacun de pouvoir profiter pleinement de ce moment de pause et d'évasion, grâce notamment au panel d'activités variées, pour les petits et les grands, que la municipalité vous propose cette année encore à des tarifs adaptés et accessibles à toutes les familles selon leurs ressources. Voilà l'un des exemples concrets de nos choix et de notre action à Chenôve. Des « Vacances pour tous » pour le plus grand bonheur des petits et des grands de notre ville !

Patrick AUDARD
Brigitte POPARD,
Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET,
Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT,
Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL,
Mongi BAHRI
Brigitte BERTHE
Christine BUCHALET,
Stéphanie DROUIN
Jean-Marc FOMBARLET
Julienne FIOSSONANGAYE
Didier GIRARD
Pascal KELLER
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE,
Nezha NANG-BEKALE
Saliha OUARTI
Anne VILLIER
Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »
contact@chenovepourtous.fr

L'EFFONDREMENT DU VIVANT, L'ANGLE MORT DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FRANCE.

'La sixième extinction massive a déjà commencé' titrait récemment le magazine 'National Geographic'. Effondrement de la population animale (et en particulier des insectes), érosion brutale de la biodiversité, ...La Terre en a déjà connu 5 mais cette fois nous en sommes seuls responsables.

Pourtant ce sujet fait assez peu l'actualité, et il n'est pas du tout pris en compte par l'actuelle majorité. Dans ce domaine, la précédente législature aura au contraire multiplié les reculades : réautorisation de pesticides pourtant interdits (néonicotinoïdes pour les cultures de betteraves, tellement toxiques qu'elles ont été transformées en carburant), prolongations pour le glyphosate (dont la France devait sortir en 2021 selon la promesse de Macron) : pourtant, sans insectes pollinisateurs, pas de fruits... C'est maintenant sur le Green Deal européen, plan européen pourtant bien modeste de prise en compte de la catastrophe écologique en cours, sur lequel Macron veut revenir. On note également d'énormes cadeaux pour les chasseurs avec l'ouverture à la chasse d'espèces d'oiseaux pourtant menacées d'extinction. On pourrait multiplier les exemples, mais le constat est là : Macron n'a pas été seulement inefficace dans la nécessaire bataille pour lutter contre la destruction de la biodiversité

en France, ses politiques ont été terriblement destructrices.

Et à Chenôve ? La commune a renoncé il y a déjà quelques années au glyphosate, et nombre des vigneronniers qui travaillent sur la commune sont passés à l'agriculture biologique. Il reste encore beaucoup à faire, mais le plus beau succès en la matière est à découvrir au Plateau. La restauration des pelouses calcaires de la partie Ouest du Plateau est un franc succès, et les travaux pour reconquérir la partie Est, pour le moment très embroussaillée, s'ils ont connu un temps d'arrêt cette année, devraient redémarrer. Ces pelouses sont des oasis de biodiversité extrêmement précieuses, avec la cohabitation de flore et d'insectes méditerranéens, montagnards, continentaux, et nous nous devons de les préserver.

Bruno HABERKORN,
Président
Sylvain BLANDIN
Yves-Marie BRUGNOT
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et
Écologie pour Chenôve »

La gauche et l'écologie, enfin, et quel plaisir, rassemblées dans la Nupes ! 60 % des voix sur Chenôve ! Un grand merci à toutes ces électrices/électeurs pour leur geste civique responsable et courageux.

Mais 2/3 des jeunes se sont abstenus en France. 54 % des électeurs n'ont pas voté (58 % à Chenôve).

Voter ne servirait à rien !

Seuls 33,3 % des députés sont des femmes. 1 % des député/e/s sont ouvriers.

« Les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien. » Les législatives ont sanctionné le mépris de classe de M. Macron.

Rachel Keke, députéE Nupes-FI du Val-de-Marne, rend hommage aux auxiliaires de vie et agents de sécurité. Femme de ménage, elle symbolise la France Républicaine ouvrant la citoyenneté aux travailleurs qui s'installent et revendiquent ses valeurs civiques, son héritage, qu'ils enrichissent, qui nous enrichissent.

Rachel Keke, voix des « invisibles », a mené la grève à l'hôtel Ibis Batignolles (Paris). Accor, propriétaire, est 6ème groupe hôtelier mondial. Rachel, ses collègues (tous syndiqués) ont tenu le piquet de grève 8 mois devant l'hôtel. Résultat ? 250 à 500 € d'augmentation mensuelle !

Voter ne servirait à rien ?

Juin 1936 : l'A.N. (Assemblée Nationale), dominée par la gauche, vote la loi de 2 semaines de congés payés. La même année, elle réduit, sans baisse de salaire, la sem. de travail de 48 h. à 40 h. Les salaires les plus faibles augmentent de 15 %.

1981-1983 : l'A.N., dominée par la gauche, crée l'Impôt Sur la Fortune, augmente SMIC (10 %) et allocations, adopte retraite à 60 ans, sem. de 39 h. et 5ème sem. de congés payés, vote les lois Auroux, améliorant réellement les droits des salariés.

1998-2000 : 2 lois adoptées par l'A.N., dominée par la gauche, fixent la durée légale du travail à 35 h. par semaine.

2010 : l'A.N., dominée par la droite, reporte l'âge de départ à la retraite à 62 ans.

2022 : l'A.N., dominée par la droite, pourra appliquer la réforme des retraites voulue par M. Macron (départ à taux plein à 65 ans).

En Côte-d'Or, seuls les candidats (dont Mme Khattabi) portant le projet de retraite à 65 ans ont été élus.

La Nupes avait privilégié 3 candidatures féminines : De Almeida (PCF), Hervieu (EELV) et Marc (FI). Aucune n'a été élue. Patricia Marc a obtenu près de 60 % des voix sur Chenôve. 65 voix lui ont manqué, sur l'ensemble de la circonscription.

Ces 3 candidates portaient un projet de réduction du temps de travail, de restauration de la retraite à 60 ans, de réelle politique écologiste.

Voter ne servirait à rien ?

Pierre HUMBERT,
Président
Joëlle BOILEAU
Lhoussaine MOURTADA
Groupe « communiste,
républicain,
intervention citoyenne »

Coups de coeur de la Bib

PLACE COLUCHE | 03 80 51 55 09 | BIBLIOTHEQUE@VILLE-CHENOVE.FR | WWW.BIBLIOTHEQUE.VILLE-CHENOVE.FR

JEUNESSE



MES DOCS FRANCE

DE CHINATSU WATANABE
PARU AUX ÉDITIONS MILAN

Les vacances approchent et vous avez peut-être décidé de visiter une région de France en famille ? « Mes docs France » sont de véritables petits guides pour les enfants. Construit comme un itinéraire de voyage, ce documentaire permet de découvrir la région au fil des pages, en visitant les principaux sites touristiques et historiques. On y trouve toutes les informations attendues : des généralités aux spécificités régionales, de l'histoire à la variété des paysages... Chaque région présentant ses propres richesses et particularités linguistiques, gastronomiques, climatiques et tant d'autres !

Pour voyager ou découvrir depuis la maison les régions de notre pays – À partir de 5 ans

Vous retrouvez à la bibliothèque François Mitterrand les titres suivant : Auvergne Rhône-Alpes / Bretagne / Normandie / Nouvelle Aquitaine / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Région Grand-Est, n'hésitez pas à venir les emprunter !



ARMSTRONG : L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE D'UNE SOURIS SUR LA LUNE

DE TORBEN KUHLMANN
PARU AUX ÉDITIONS NORDSUD

Voici le récit d'une petite souris fascinée par la lune qui va mettre toute son énergie dans ses recherches et expérimentations pour être la première souris à y poser la patte. Nous voilà plongés dans l'Amérique des années 50 où notre petite aventurière s'attelle aux préparatifs pour son voyage spatial. Après avoir conçu et testé sa combinaison de cosmonaute, elle doit absolument construire l'engin qui l'emmènera jusqu'à la lune. Après quelques déboires et facéties, c'est la réussite ! Et oui, si finalement ce ne sont peut-être pas les hommes qui ont posés le pied sur la lune en premier ?

Un album magnifiquement illustré avec en supplément un petit dossier documentaire qui retrace la vraie histoire de la conquête spatiale. Avec Armstrong, Torben Kuhlmann complète sa série d'album qui nous emmène dans des aventures toutes plus passionnantes les unes des autres.

Cinéma



BOÎTE NOIRE

Yann Gozlan nous livre un suspens incroyable porté par un Pierre Niney à la recherche de la vérité dans ce thriller aérien qui nous montre une autre facette du milieu de l'aviation jusqu'à un surprenant dénouement

ADULTES



ZOC

DE JADE KHOO
PARU CHEZ DARGAUD, 2022

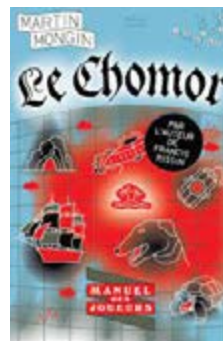
Dans ce scénario original, une petite fille voit ses cheveux entraîner avec elle toute l'eau qu'elle croise. On retrouve l'idée d'un futur où l'eau est source d'inquiétude et de solution, d'aventure aussi. Une entraide pour un monde meilleur à inventer.

CELUI QUI VEILLE

DE LOUISE ERDRICH
PARU CHEZ ALBIN MICHEL • PRIX PULITZER 2021

Dakota du Nord, 1953. Thomas Wazhashk, veilleur de nuit dans une usine de la réserve indienne de Turtle Mountain, lutte contre un projet du gouvernement fédéral censé émanciper les Indiens, mais qui vise en fait à les priver des droits qu'ils ont acquis par traité. Sa nièce, Patrice, dite Pixie, est quant à elle à la recherche de sa sœur, disparue depuis son départ pour la grande ville. C'est pour chacun d'eux le début d'un long combat qui va bouleverser leur vie.

Un roman inspiré de la vie du grand-père de l'autrice, à découvrir absolument. Magnifique !



LE CHOMOR : MANUEL DES JOUEURS

DE MARTIN MONGIN
PARU CHEZ TUSITALA

N'hésitez pas à embarquer dans ce monde surprenant, indescriptible, déroutant...

Vous y croiserez Victor Hugo, Elon Musk, le Petit Prince, des fusées, des objets spatiaux, des créatures étranges. Vous vous perdrez dans Rennes au fil d'un chapitre labyrinthique (si vous êtes fan des livres dont vous êtes le héros, c'est pour vous) ...

Si le début peut demander un effort, nous sommes très rapidement happés par ce livre-monde. Bref n'hésitez pas !

Ados



PLEIN GRIS

DE TORBEN KUHLMANN
PARU AUX ÉDITIONS PKJ, 2021

Emma, Clarence, Elise et Sam, fans de voile, et Victor, un « terrien », forment une bande d'amis soudée. Jusqu'à cette croisière qui aurait dû couronner leur année de terminale et qui se finit par la mort de Clarence, le leader du groupe. Quand de surcroît une tempête phénoménale s'annonce, les émotions, les rancœurs et les angoisses se cristallisent...

Un huis clos haletant où se mêlent l'intime et les peurs qui sommeillent en nous. Magistral !

Suivez l'actualité de la
Bibliothèque - Médiathèque François Mitterrand
www.bibliotheque.ville-chenove.fr

LA BIBLIAMBULE UNE DRÔLE DE CRÉATURE

Alors que le marché de Chenôve bat son plein dès 8h du matin dans le centre-ville, une drôle de créature s'est installée sur l'Esplanade de la République, pour embellir la place de ses longs bras rouges.

Le 15 mai, la Bibliambule a pris place au milieu des fruits et des légumes du marché dominical pour offrir aux passants et aux habitués un petit moment de lecture. Cette maison sur roues remplie de livres et de documents de la bibliothèque vous permet de faire vos emplettes directement sur place avec la possibilité d'emprunter quelques documents ou même encore de vous inscrire auprès de l'établissement.

Venez feuilleter prochainement, un livre ou deux, dans ces agréables hamacs qui se comptent au nombre de six. Assez de places pour que chacun et chacune puisse profiter d'un moment convivial et être chouchouté par les bibliothécaires de la Ville de Chenôve !

**RENDEZ-VOUS LE 17 JUILLET ET
LE 18 SEPTEMBRE SUR LE MARCHÉ DOMINICAL
DE CHENÔVE
DE 9H À 12H**

En cas de pluie, la bibliambule ne pourra pas être installée.



40 ANS DE LA BIB' SOYEZ AU RENDEZ-VOUS !

En 2022, la Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand fête ses 40 ans d'existence au sein de la Ville de Chenôve. De longues années de culture, de partage et de lecture, où les Chenevelièrès et les Cheneveliers ont pu profiter de son fonds importants de documents éclectiques et particulièrement de sa collection de bande-dessinées dont elle n'a pas à rougir ! C'est pourquoi, afin de fêter cet âge vénérable, les bibliothécaires vous ont concocté un programme fait maison avec des ateliers, des expositions, des spectacles, etc. Et une place toute particulière a été réservée pour vous, fervents usagers de la Bibliothèque-Médiathèque, avec le recueil de vos avis et de vos souvenirs de ces 40 ans de bons et loyaux services !

> Pour plus d'informations, suivez les réseaux de la Ville et le site internet ville-chenove.fr

Agenda*

* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. **N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve.**

ÉVÉNEMENTS

JUILLET

Mercredi 13 juillet à 22h30

Feu d'artifice • rue Henri Giraud

Jeudi 14 juillet à 11h30

Fête nationale • Monument aux morts

Mercredi 20 juillet

Découverte de l'astronomie • Maison du Plateau

de 14h à 17h • Observations solaires

à 21h • À la découverte du 5^e Méridien

à 23h • Présentation des constellations

de 23h à 2h • Initiation à l'observation

Inscription obligatoire à la billetterie du Cèdre

Mardi 26 juillet de 10h à 17h

Raid aventure • Parc Urbain

+ d'info sur www.raid-aventure.org

Jeudi 28 juillet de 10h à 12h

Atelier « Carnet de voyages » • Bibliothèque-Médiathèque

AOÛT

Jeudi 4 août de 10h à 12h

Atelier « Créer sa carte postale numérique »

Bibliothèque-Médiathèque

Mardi 30 août à la tombée de la nuit

Ciné en plein air

Maison du Plateau

SEPTEMBRE

Samedi 10 septembre à partir de 13h30

Pars à la découverte des clubs

Stade Léo Lagrange

Mercredi 21 septembre à partir de 15h

Fête de la République

Devant Le Cèdre

suivi du spectacle d'ouverture de la saison culturelle #9

Le Cèdre

EXPOSITIONS

Du 12 juillet au 22 août 2022

Exposition itinéraire d'un Bonbi

par Arnaud Fortune

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque-médiathèque

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



Samedi 10 septembre à 11h30

Libération de Chenôve • Monument aux Morts

Vendredi 11 novembre à 11h30

Armistice de la Guerre 1914-1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France • Monument aux Morts

Dimanche 29 janvier 2023 à 10h30, 10h45 et 11h30

Souvenir Maxime Guillot et Marcel Naudot

Rue Jules Blaizet, Cimetière et Hôtel de Ville

Dimanche 19 mars 2023 à 11h30

Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement

à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et

des combats en Tunisie et au Maroc

Monument aux Morts

Dimanche 30 avril 2023 à 11h et 11h30

Hommage à Pierre Meunier

Journée Nationale du Souvenir

des Victimes et des héros de la Déportation

Hôtel de Ville et Monuments aux Morts

Lundi 8 mai 2023 à 11h30

Commémoration du 8 mai 1945, fin de la guerre 1939-1945 en

Europe • Monument aux Morts

Jeudi 8 juin 2023 à 18h30

Journée Nationale d'hommage aux morts

pour la France en Extrême Orient, Indochine et Corée

Monument aux Morts

Dimanche 18 juin 2023 à 11h30

Appel du Général de Gaulle • Monument aux Morts

Jeudi 6 juillet 2023 à 18h30

Hommage aux sinistrés des bombardements des 6 juillet

et 11 août et du mitraillage du tacot le 4 septembre 1944

Monument des Sinistrés

Vendredi 14 juillet 2023 à 11h30

Fête Nationale • Monument aux Morts

CONSEILS MUNICIPAUX

• Lundi 26 septembre

• Lundi 14 novembre

• Lundi 12 décembre

Les séances, ouvertes à tous, débutent à 18h30,

en salle du conseil au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour est consultable sur le site internet

et la page Facebook de la Ville une semaine avant

chaque conseil. Les séances sont filmées et retransmises sur

Facebook et le site internet.

Vous pourrez aussi accéder aux comptes-rendus sur

ce même site : www.ville-chenove.fr

LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

SAMEDI de 9h à 11h PERMANENCES DE QUARTIER

17 septembre

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison du développement durable

24 septembre

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
La Fabrique

1^{er} octobre

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

8 octobre

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Maison des Sports

15 octobre

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison de la petite enfance

22 octobre

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
Gymnase Gambetta

19 novembre

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Gymnases Ferry

26 novembre

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison du développement durable

3 décembre

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
La Fabrique

10 décembre

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

17 décembre

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Maison des Sports

MERCREDI à partir de 18h RÉUNIONS DE QUARTIER

5 octobre | Hôtel des sociétés

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud

9 novembre | Salle des Fêtes

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy

30 novembre | Maison des Sports

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers

14 décembre | Salle Mesguis

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Le Maire et les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2, place Pierre Meunier

Prise de rendez-vous

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur www.ville-chenove.fr rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou via le site internet rubrique « nous contacter »

Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.ville-chenove.fr



*Fête
Nationale
2022*

13 JUILLET | 22h30

*Rue Henri Giraud
Célébration et
feu d'artifice*

14 JUILLET | 11h15

*Monument aux morts
Cérémonie officielle*